

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MOT

DE

MONSIEUR LAURENT ESSO

MINISTRE D'ETAT,

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

A L'OCCASION DES

ETATS GENERAUX

DU JEUNE AVOCAT DES BARREAUX

DE LA CONFERENCE

INTERNATIONALE DES BARREAUX

DE TRADITION JURIDIQUE

COMMUNE

YAOUNDE, 17 AVRIL 2018.

Monsieur le Représentant de Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie,

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA),

Mesdames et Messieurs les hauts responsables des Institutions nationales,

Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats,

Monsieur le Président de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune,

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun,

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers des Barreaux, membres de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune invités,

Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Générale des Avocats au Barreau du Cameroun,

Mesdames et Messieurs les distingués invités, en vos titres, grades et qualités respectifs,

Mesdames et Messieurs les Jeunes Avocats auxquels sont dédiés ces Etats Généraux,

Chers Maîtres,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En décembre 2016, le Cameroun a été honoré par l'organisation ici même à Yaoundé, du 31^{ème} Congrès de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Commune ici même à Yaoundé.

Et alors que le souvenir du plein succès de ces travaux est encore vivace dans les mémoires, vous êtes de nouveau au Cameroun, à Yaoundé.

C'est donc pour moi à la fois un immense plaisir et un réel honneur de prendre à nouveau la parole, mais cette fois, à l'occasion de l'ouverture

des travaux des Etats Généraux du Jeune Avocat sous l'égide de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Commune.

Qu'il me soit donc permis, avant toute chose, de vous souhaiter à toutes et à tous, la bienvenue en terre camerounaise, et un merveilleux séjour parmi nous.

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun,

Messieurs les Bâtonnier,

Chers Jeunes Avocats,

Du 16 au 18 avril 2018, sous l'encadrement de leurs aînés, les jeunes Avocats du monde vont se concerter sur leur avenir ainsi que sur l'avenir de leur profession, l'avenir de votre profession.

Je ne doute pas, puisqu'il s'agit bien des Etats Généraux, qu'il vous est ainsi donné l'occasion de faire un état des lieux de la situation des jeunes avocats dans le monde, et de permettre la mise en commun des expériences de vos jeunes confrères, et, pourquoi pas, la situation de vos Barreaux, à l'aune de la place que vous faites à la jeunesse.

Je connais l'attachement de la CIB aux initiatives portées par les jeunes avocats et m'y associe entièrement.

Aussi, j'appelle tous les Barreaux membres ici représentés à les soutenir davantage.

Vous le savez mieux que moi, le parcours d'un avocat, que dis-je, du jeune avocat est un parcours difficile, long et complexe.

Il est à l'image de celui d'un enfant qui naît, apprend à tout faire avant de pouvoir tout faire lui-même.

J'apprécie donc à sa juste mesure la structure des travaux qui vont ponctuer les ateliers durant ces trois jours haut en couleurs et riches en densité puis en intensité, ceci en gardant à l'esprit non seulement les phases de l'apprentissage mais encore et surtout la structuration de l'office du jeune avocat d'aujourd'hui appelé à devenir « Eminent Avocat » voire « Bâtonnier » demain.

Ces travaux ont précisément le mérite de consacrer, dès leur entame, tout un atelier à l'**entrée au Barreau** dans tous ces aspects si souvent ignorés qui vont de la vie de l'avocat qui va ou vient de prêter serment à son intégration dans un Cabinet.

Un deuxième thème est consacré au **développement du jeune avocat** dans lequel pourront être abordés :

- Le lancement de son propre Cabinet par le jeune avocat puis le développement de la clientèle personnelle ;
- La formation des jeunes avocats qu'elle soit initiale ou impératif de formation continue, gage de son efficacité professionnelle entre autres.

Un troisième et un quatrième sujet de réflexion autour du rôle social du jeune avocat, puis de sa relation avec les nouvelles technologies de la communication dans une société de l'information.

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun,

Messieurs les Bâtonniers,

Chers Jeunes Avocats,

Distingués invités,

J'y vois un véritable banquet pour le développer les capacités des avocats du monde et formule déjà le vœu que le plus grand nombre d'entre eux fasse le milieu usage qui soit.

Sur ce, je déclare, ouverts les travaux des Etats Généraux du Jeune Avocat Francophone sous l'égide de la Conférence Internationale de Barreaux.